

MOOC, une petite révolution dans la formation continue

Apprendre les rudiments de la cuisine, les nouvelles tendances du management ou les règles de la comptabilité de manière vivante, c'est possible grâce aux « massive open online courses » (Mooc). Ces cours en ligne ouverts à tous, sans prérequis et le plus souvent gratuits, ont le vent en poupe.

Le concept de « massive open online courses » (Mooc) – en français « formation en ligne ouverte à tous » – nous vient des universités américaines d'Harvard et du Massachusetts Institute of Technology. « Au début, il s'agissait principalement de cours magistraux filmés mais enrichis d'incrustations, de compléments », se souvient Cécile Gardiès, professeure de l'enseignement supérieur agricole en sciences de l'information et de la communication à Toulouse (unité de recherche EFTS). « Ça a très bien fonctionné : c'était l'occasion d'accéder à des enseignements prestigieux jusque-là réservés aux étudiants de ces universités. » En France, les Mooc se sont développés à partir de 2013, avec la création par le ministère de l'Enseignement supérieur d'une plateforme de formation en ligne, France université numérique (FUN, www.fun-mooc.fr). Elle réunit aujourd'hui près de 300 cours d'une centaine d'établissements d'enseignement supérieur.

LA LIBERTÉ DE SE FORMER

On peut y trouver le Mooc consacré au management de Cécile Dejoux, professeur des universités au Cnam (Conservatoire national des arts et métiers). Fort de ses 138000 auditeurs, il vise initialement des personnes déjà en situation de travail, comme toutes les formations du Cnam. Pour autant, il touche un large public, de l'étudiant au manager, en passant par le curieux ou celui qui envisage une reconversion. Il répond ainsi à l'esprit initial du Mooc : une formation à diffusion massive, gratuite et ouverte à



Parfois, un certificat obtenu à l'issue d'un Mooc trouve son équivalence au sein des cursus diplômants « originels ».

tous, sans prérequis de qualification. « Cet aspect est très intéressant, insiste Cécile Gardiès. Cela signifie qu'une personne qui n'est pas à l'aise dans le système éducatif traditionnel peut accéder à des enseignements et les suivre à sa manière. Cela favorise l'autodidaxie. C'est un sacré changement au regard des cursus classiques de formation. » « Le Mooc offre la liberté aux salariés de se former aux matières de leur choix, quand ils le souhaitent, indépendamment de leur entreprise », ajoute Cécile Dejoux.

La contrepartie de cette diffusion massive est un taux d'abandon tout aussi massif. Selon les sources, on parle de 4 à 5 %, parfois 10 %, d'inscrits qui iraient jusqu'au bout d'un Mooc. C'est très peu. « Cela montre deux choses, explique Cécile Gardiès. D'une part, la diversité d'utilisation des Mooc : les auditeurs peuvent y piocher les ressources de leur choix. D'autre part, ces taux montrent aussi que le suivi d'un Mooc n'est pas donné à tout le monde. Cela implique de la méthode, de la volonté, du temps (en moyenne 2 à 4 heures de travail par

semaine), une autonomie d'apprentissage et une aisance avec les outils numériques. »

UNE « PRÉFORMATION » ?

Si les établissements de formation n'hésitent plus à se lancer dans la production de Mooc, malgré leur gratuité, ce n'est pas un hasard. « Ce sont des échantillons de formations, qui ne mènent pas à des diplômes », explique Cécile Dejoux. Mais c'est une belle vitrine. Et, dans certains cas, les certificats obtenus à l'issue des Mooc trouvent des équivalences dans les cursus diplômants proposés par leur établissement d'origine. Ce n'est pas encore le cas à l'Afpa, qui a lancé un « Mooc cuisine » en février 2016 – les 101 techniques de base, puis la pâtisserie (mooc.afpa.fr). Ici, le Mooc représentait surtout une bonne opportunité, dans le cadre de ses missions de service public, de sensibiliser un large public aux savoirs d'un métier en mal de candidats. « Notre Mooc offre une approche technique à visée professionnelle. Il permet d'éprouver ses représentations du métier, insiste Christophe Sadok, directeur de l'ingénierie de formation à l'Afpa. C'est une sorte de préformation qui nécessite un fort engagement pour arriver à l'attestation de suivi. » Du coup, les quelques « mooqueurs » – parmi 100000 – qui se sont inscrits par la suite à une formation qualifiante dans les ateliers de l'Afpa se montrent très bons élèves. D'où l'on peut imaginer que les Mooc deviennent rapidement, pour les établissements de formation, un intéressant canal de recrutement de candidats préformés. ★

MARION ESQUERRÉ



PIERRE TROVEL

/// EN BREF

RECRUTEMENT

300 postes dans l'aéronautique. Les entreprises du pôle aéronautique de Méaulte, dans la Somme, recherchent des ajusteurs/monteurs de cellules d'aéronefs. Elles proposent aux débutants une formation qui leur permettra d'obtenir le certificat de qualification paritaire de la métallurgie nécessaire à cette fonction. Par ailleurs, sont également à pouvoir des postes d'inspecteur qualité, de préparateur aéronautique, de drapeur, étancheur, peintre... Au total, ce sont 300 emplois disponibles. Rens. : Pôle emploi à ape.80476@pole-emploi.fr.

FORMATION

Une expérimentation à destination des jeunes d'outre-mer L'organisme collecteur

ÉTUDE. Quand la formation provoque du changement

Le Fongecif Île-de-France s'est penché sur le devenir de ses bénéficiaires sortis d'une formation hors temps de travail – donc en plus de leur emploi – entre juin 2013 et juin 2015. 91 % d'entre eux ont obtenu leur diplôme.

Au moment de l'enquête, 38 % avaient changé d'entreprise et 25 % de poste au sein de leur entreprise d'origine. Parmi ceux qui ont connu du changement, 48 % ont vu leur salaire croître, 66 % ont gagné en reconnaissance de leurs compétences et 62 % déclarent accorder désormais un plus grand intérêt à leur travail. **Bémol à ces résultats réjouissants: la grande majorité des personnes concernées ont déjà un bon niveau de diplôme initial.**

Opcalia et le ministère du Travail ont inauguré, le 27 février, une expérimentation qui doit permettre à 200 jeunes vivant en outre-mer de suivre en métropole une formation qualifiante n'existant pas sur leur territoire. À l'issue de cette période de trois ou quatre mois, le dispositif prévoit qu'au retour, les

jeunes formés bénéficient d'un emploi en contrat de professionnalisation. Une dizaine de qualifications sont visées, variables selon les bassins d'emploi concernés, qu'il s'agisse de métiers dits « en tension » (métiers de bouche, mécaniciens) ou de métiers transversaux (informatique, comptabilité, RH, etc.).

/// VOS DROITS

Procédure. Se défendre devant la justice du travail

Une procédure devant un conseil de prud'hommes se déroule en plusieurs étapes: la saisine (gratuite), éventuellement la conciliation, puis, si nécessaire, l'audience devant le conseil de prud'hommes. Tout au long de cette procédure, il est permis à un salarié de se défendre seul face à son employeur. Toutefois, même lorsque l'on est sûr d'être dans son bon droit, il n'est pas aisé d'organiser sa défense. Certains sujets sont particulièrement ardues: le travail dissimulé, la discrimination, le harcèlement... mais également le calcul des salaires et cotisations dus. Défendre ses intérêts devant la justice nécessite de garnir un dossier avec des pièces recevables et pertinentes, de faire des calculs et, avant tout, de bien connaître le droit relatif au(x) litige(s) pour faire le tri entre ce que l'on estime « juste » et ce qui l'est réellement au regard de la loi.

Représentation. Pour faciliter l'accès à cette juridiction si importante, il est conseillé de se faire

au moins aider par un juriste, un représentant du salarié ou un syndicat par exemple, pour préparer sa défense. On peut également se faire représenter devant le juge par plusieurs catégories de personnes: un salarié appartenant à son entreprise ou à sa branche d'activité, la personne avec laquelle on vit en couple (mariée, pacsée ou non), son père, sa mère ou son représentant légal quand on est mineur, un défenseur syndical ou un avocat. Tout représentant doit justifier d'un pouvoir spécial (sauf s'il est avocat) délivré par le salarié.

Honoraires. Seuls les avocats et les défenseurs du salarié sont habilités par la suite à plaider devant une cour d'appel du travail. Les premiers facturent leur prestation, ce que les seconds ne sont pas autorisés à faire. En fonction de ses moyens, on peut prétendre à l'aide juridictionnelle pour prendre en charge tout ou partie des honoraires d'un avocat, à condition que celui-ci accepte, ce qui n'est pas toujours le cas. **M.E.**

Entretien d'embauche

« M e voilà candidate à un boulot de clerc, devant trois collaborateurs d'un cabinet d'huissiers (une femme qui ne parle pas, une femme qui parle beaucoup et un homme). La femme qui parle beaucoup commence:

– Bonjour Nassera! Alors voilà (en s'adressant à ses collaborateurs), Nassera nous a démarchés car elle a besoin de travailler et elle a une formation juridique solide de la Sorbonne et du Cnam, en plus d'avoir travaillé récemment en CDD au service contentieux de la CAF. Et, vu que l'on faisait passer des entretiens car on recherche un clerc, je lui ai proposé de venir nous rencontrer. Moi, ravi de la synthèse compréhensive et du style décontracté, je ponctue:

– C'est tout à fait cela, merci.

La dame présente le poste. Je présente mon parcours et les tâches effectuées lors de mon emploi au recouvrement à la CAF. Et là, je l'entends dire à voix basse à son collègue: « C'est la seule de nos

candidats qui a une formation juridique, je la vois vraiment bien sur le poste. » Son collègue acquiesce: « Ouais, moi aussi. »

Elle me demande combien j'étais payée à la CAF, elle m'avait demandé d'apporter les feuilles de paye (elle n'a pas le droit mais qu'y puis-je?): elle observe un montant inférieur au Smic (convention collective particulière de la CAF...) et pousse un:

– Ah ben, ils ont de la chance à la CAF!

Là, je suis choquée. Je ne dis rien... Son collègue fait mine de sortir une convention collective. Elle ajoute:

– Alors nous, ce sera aussi un Smic, ouais. Mais le poste est intéressant. Il y a de la procédure. Du juridique. Vous savez chercher une loi dans un code et faire des conclusions juridiques?

Hébétee, sans force, je réponds:

– Euh! Oui, je l'ai fait souvent bénévolement.

– Super! Une aubaine! Bon, on vous rappellera, on a quand même encore deux candidats à voir, mais on vous rappellera.

Dans la série Tu t'es fait suer à passer des diplômes en cours du soir pour te réorienter, à accepter des CDD au Smic pour concrétiser ta réorientation, et tu te fais rouler même en ayant l'expérience et le diplôme... » ★

MON SALAIRE À LA CAF ? MOINS QUE LE SMIC. LA RECRUTEUSE LANCE: « ILS ONT DE LA CHANCE À LA CAF ! »